



**Direction de
l'administration
pénitentiaire**

Paris, le 20 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les chiffres de la population écrouée et détenue au 1^{er} décembre 2017

Au 1^{er} décembre, 80 811 personnes étaient écrouées, dont 69 714 en détention et 11 097 placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur. Une tendance en hausse (+1,5 % en moyenne sur 1 an), même si cette croissance est moins brutale que celle observée au 1^{er} semestre 2017.

La structure de la population carcérale évolue sensiblement : le nombre de personnes écrouées non détenues augmente plus rapidement (+ 5 % en un an), tout comme celui des femmes écrouées (+ 8 %), des mineurs (+ 6 %) et des prévenus (+ 2 %).

Les prévenus représentent 29,3 % des personnes détenues ; en Ile-de-France, la part des détenus en détention provisoire atteint 37,5 %.

Si pour l'ensemble des établissements, la densité moyenne s'élève à 118 %, ce taux est de 142 % en maison d'arrêt et quartiers maison d'arrêt. La situation de certains établissements est particulièrement critique, comme par exemple la maison d'arrêt de Nîmes avec une densité carcérale de 220 % (440 détenus pour 200 places opérationnelles, moyenne annuelle de 218 %) ou le quartier maison d'arrêt de Meaux-Chauconin à 208 % (802 détenus pour 385 places opérationnelles). Plus généralement, au 1^{er} décembre 2017, 96 établissements ou quartiers ont une densité carcérale supérieure ou égale à 120 % : ces structures surpeuplées hébergent à ce jour plus de la moitié des personnes détenues (40 037 personnes). Le taux d'encellulement individuel, dans ces conditions, s'établit à 37 %.

Pour rappel, le nombre de personnes suivies en milieu ouvert par les services pénitentiaires d'insertion et de probation était de 165 269 au 1^{er} juillet 2017.

**Retrouvez sur le site Internet du ministère
les statistiques [mensuelles de la population écrouée](#)
ainsi que les statistiques [trimestrielles du milieu ouvert](#)**

Contact presse – Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice
Eymeric Sudreau - presse.dap@justice.gouv.fr - 01 70 22 80 28